

**RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2010**

**ÉTATS FINANCIERS 2009 ET
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS,
INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DE L'ANNÉE EN
COURS ET ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU
PROCHAIN BUDGET 2011**

**DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC**

Mardi le 2 novembre 2010



TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	2
2.	ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009	2
	DETTE À LONG TERME.....	3
3.	RAPPORT DU VÉRIFICATEUR.....	4
4.	RÉMUNÉRATION DES ÉLUS	4
5.	INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2010	5
	5.1 ÉTATS FINANCIERS 2010	5
	5.2 INDICATEURS DE GESTION 2009 ET COMPARAISON AVEC 2008	7
6.	ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES POUR LE BUDGET 2011 ET LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2011-2013.....	7
	6.1 ORIENTATIONS PRELIMINAIRES	7
	6.2 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2013.....	8
	6.3 INDICATIONS PRELIMINAIRES QUANT AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2011.....	8
	CONCLUSION.....	9
	ANNEXE.....	10

1. INTRODUCTION

**Mesdames les conseillères, messieurs les conseillers,
Monsieur le directeur général, madame la greffière adjointe,
Chères citoyennes,
Chers citoyens,**

Comme le prévoit l'article 474.1 de la loi des *Cités et Villes du Québec*, il est convenu qu'au moins quatre semaines avant la présentation du budget, le maire fasse rapport sur la situation financière de la Ville.

En collaboration avec l'équipe municipale, j'ai le plaisir de vous soumettre et de déposer le rapport de nos états financiers. Ce dernier fera état du rapport de notre vérificateur externe, la firme Bédard, Guilbault inc., des orientations préliminaires pour le budget 2011 et du Programme triennal d'immobilisations 2011-2013. Je joins en annexe la liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats de 2 000 \$ et plus comportant des dépenses supérieures à 25 000 \$, octroyés au cours de l'exercice 2009.

Vous trouverez également la rémunération des élus, leurs dépenses ainsi que les indications préliminaires des états financiers pour l'année 2010.

Avant d'amorcer la présentation de la première partie du rapport sur la situation financière, je désire remercier tous les membres de notre personnel, les conseillères et conseillers ainsi que le directeur général qui contribuent à la gestion des services et orientations de notre Ville. De plus, je désire remercier les personnes qui, par leur implication et leur bénévolat, contribuent à maintenir et à améliorer la qualité de vie des citoyens et à supporter les organismes permettant, qu'à Fossambault-sur-le-Lac, « *La vie soit belle* ».

2. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Le 10 novembre 2009, j'annonçais à la population que le conseil municipal appréhendait un important déficit d'opération dû à un manque à gagner de revenus et à plusieurs dépenses non budgétées mais obligatoires pour certaines au niveau des services essentiels à la population. L'effort collectif du personnel en place et les décisions du conseil ont permis de redresser la situation et de terminer l'année au 31 décembre avec un léger surplus dans le budget d'opération de l'ordre de 90 000 \$. L'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales est de 416 954 \$.

Le rapport financier 2009 déposé et vérifié le 18 mars 2010 par la firme Bédard, Guilbault inc., comptables agréés, sous la direction de monsieur Sylvain Potvin, c.a., constitue une image réelle de la situation financière de notre Ville au 31 décembre 2009. L'année financière 2009 s'est donc soldée par un surplus non affecté des recettes sur les dépenses de 416 954 \$.

RAPPORT FINANCIER 2009

	<u>BUDGET 2009</u>	<u>RÉEL 2009</u>
RECETTES		
Taxes	3 179 112 \$	3 125 840 \$
Transferts	39 838 \$	88 828 \$
Autres revenus	178 050 \$	355 552 \$
Total des revenus	3 397 000 \$	3 570 220 \$
DÉPENSES		
Administration générale	550 000 \$	582 671 \$
Sécurité publique	524 000 \$	480 547 \$
Transport routier	580 000 \$	676 828 \$
Hygiène du milieu	562 000 \$	602 708 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	169 000 \$	164 778 \$
Loisirs et culture	324 000 \$	330 298 \$
Frais de financement	530 000 \$	209 577 \$
Total des dépenses d'opération	3 239 000 \$	3 047 407 \$
FINANCEMENT	161 000 \$	162 680 \$
AFFECTATIONS	3 000 \$	56 821 \$
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- \$	416 954 \$

DETTE À LONG TERME

	<u>2009</u>
Dettes à long terme consolidées	5 092 513 \$
Richesse foncière uniformisée	224 300 194 \$
Ratio de l'endettement net de l'ensemble	2,27

3. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification des livres de la ville de Fossambault-sur-le-Lac a été effectuée par la firme Bédard, Guilbault inc., comptables agréés. Ils ont procédé à la vérification du bilan ainsi que des états des activités financières, des activités d'investissement, du coût des services municipaux, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé au 31 décembre 2009. Le tout fut présenté à la population lors de la séance du conseil du 1^{er} juin 2010.

De l'avis des vérificateurs, les états financiers pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009 reflètent fidèlement la situation financière et les résultats des opérations de la Ville et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

4. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 sur le traitement des élus, voici le dépôt du traitement et des dépenses pour l'année 2009 :

REMUNERATION DES ELUS EN 2009

Maire	▪ rémunération de base	8 771,43 \$
	▪ allocation de dépenses	4 385,72 \$
Conseillers	▪ rémunération de base d'un conseiller	3 819,28 \$
	▪ allocation de dépenses	1 909,64 \$

Le maire siégeant à la MRC reçoit une rémunération de 105,57 \$ ainsi qu'une allocation de 52,79 \$ par séance.

Le conseiller délégué siégeant à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf reçoit une rémunération de 56,83 \$ ainsi qu'une allocation de 28,41 \$ par séance.

5. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2010

5.1 ÉTATS FINANCIERS 2010

Les travaux majeurs d'immobilisations dans le dossier de la mise aux normes de l'eau potable ont été complétés en 2010 et correspondent aux sommes budgétées. On se rappellera que ces travaux étaient subventionnés à 85 % par le MAMROT.

Selon les résultats d'opération prévisionnels au 31 décembre 2010, nous envisageons un équilibre en ce qui a trait au budget d'opération de la Ville, voire un léger surplus.

Principaux écarts entre les montants budgétés par poste et les résultats prévisionnels de 2010

Le conseil municipal a du adopter, en janvier 2010, un budget comportant des hausses de taxes substantielles. Ce budget ne permettait pas d'écarts, ni dans les revenus, ni dans les dépenses. Or, malgré l'équilibre budgétaire, différentes situations ont occasionné des écarts entre les données prévues et les données réelles.

Les revenus

On remarque une hausse des revenus prévus au niveau des droits de mutations immobilières et de la taxe foncière causée par l'émission de plusieurs permis de rénovation qui ont fait en sorte d'augmenter la valeur foncière de la Ville. La vente du terrain Winfield n'ayant pas eu lieu en 2010, un manque à gagner a du être enregistré dans ce poste. La vente devrait être faite en 2011, ce qui nous permettra de récupérer cette perte.

Les dépenses

Certaines dépenses ont été plus élevées que prévues. Nous avons remédié à la situation en ramenant les montants initiaux inscrits à d'autres postes à un niveau moindre. Parmi les dépenses concernées, on note :

- Contestation DRAP (avocats et évaluateur) (± 46K \$);
- Voirie - entretien et réparations (± 25K \$);
- Sécurité civile – Entente incendie (± 7,5K \$);
- Processus d'embauche de nouveaux employés (± 8K \$);

Afin d'atteindre l'équilibre budgétaire prévu, nous sommes très vigilants dans le suivi du budget.

L'année 2010 a été marquée par :

- La réalisation de travaux d'aqueduc et d'égout pluvial dans le passage Beaumont ;
- La réfection des piliers de soutènement de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac, bâtiment patrimonial ;
- Réalisation des plans et devis pour la reconstruction des infrastructures du secteur Le Plateau. L'exécution de ce projet, subventionné à 66 ? % des travaux admissibles, se fera à l'été 2011 ;
- L'amélioration de la sécurité municipale en période estivale ;
- La création du nouveau site Internet ;
- Sécurisation du Poste Gauvin.

Pour 2010, le programme des dépenses d'immobilisations était de l'ordre de 5 038 000 \$ et nous avons adopté un règlement d'emprunt au montant de 6 081 000 \$.

Les réalisations faites au 1^{er} octobre 2010 :

▪ Site Internet de la Ville :	9 521 \$
▪ Aménagement du garage municipal :	9 556 \$
▪ Réfection diverses : voirie et fossés :	5 162 \$
▪ Équipements divers :	9 630 \$
▪ Réseau d'eau potable :	544 580 \$
▪ Réfection du réseau, secteur Le Plateau	89 421 \$
▪ Étude des étangs aérés :	3 911 \$
▪ Réfection du réseau d'égout :	207 694 \$
▪ Réparation de regards au DRAP :	15 337 \$
▪ Réfection du Poste Gauvin :	47 397 \$
▪ Réfection Chapelle Saint-Joseph-du-Lac :	37 853 \$
▪ Lumières au terrain de balle :	9 979 \$

5.2 INDICATEURS DE GESTION 2009 ET COMPARAISON AVEC 2008

Indicateurs de gestion	2009	2008
Coût de la voirie par Km de voie	6 321,00 \$	4 518,00 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par Km de voie	5 746,00 \$	5 493,00 \$
Bris par 100 km de conduite d'aqueduc	6,02 \$	15,06 \$
Coût de distribution d'eau potable au mètre cube	0,67 \$	0,77 \$
Coût du traitement de l'eau potable par mètre (incluant La Source)	0,32 \$	0,23 \$
Coût du traitement des eaux usées par mètre cube	0,05 \$	0,06 \$
Coût de fonctionnement des réseaux d'égout par Km	4 563,00 \$	4 069,00 \$
Pourcentage du coût de la formation	0,57	0,38
Pourcentage du Service de la dette	11,60	8,62

Nous remarquons que le coût des bris d'aqueduc a diminué de façon appréciable en 2009. La réfection majeure du réseau d'eau potable entreprise au cours des dernières années n'est pas étrangère à ce résultat.

D'ailleurs, nous pouvons croire que l'argent investi dans les réseaux d'aqueduc et d'égout amènera une stabilisation des coûts d'opération à moyen terme.

6. ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES POUR LE BUDGET 2011 ET LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2011-2013

6.1 ORIENTATIONS PRELIMINAIRES

- a) Imposer aux contribuables une taxation reflétant le coût réel des services offerts à la population. La politique de tarification de certains services sera maintenue et comprendra les frais inhérents à leur gestion.
- b) Gérer de façon à limiter les dépenses aux niveaux essentiels pour éviter une hausse astronomique du compte de taxes. Toutefois, nous devons prévoir les disponibilités financières pour :
 - Nos ressources humaines (équité salariale, perfectionnement hors du 1 % de la masse salariale, modernisation des équipements en bureautique) ;
 - La protection de l'environnement (zones fragiles, zones humides) ;
 - L'entretien des propriétés de la Ville afin de respecter les normes de sécurité et les besoins de la population ;
 - Le soutien aux organismes gérés par nos bénévoles ;

- La sécurité publique ;
 - L'optimisation du suivi et contrôle des règlements et dossiers de la Ville ;
 - La révision et la mise à jour de certains règlements de la Ville.
- c) Mettre en place et faire le suivi de la politique de gestion contractuelle décrétée par le gouvernement provincial.
- d) Former les employés et membres du conseil sur les impacts et le suivi suite à l'adoption d'un code d'éthique, tel que préconisé par le gouvernement provincial.
- e) Travailler avec les autres paliers de gouvernement pour obtenir des subventions permettant de diminuer les impacts financiers des immobilisations essentielles.

6.2 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2013

Le présent conseil entend poursuivre les travaux prévus dans son plan triennal en regard de la réfection des différentes infrastructures de la Ville.

Nous entreprendrons ces travaux majeurs lorsque nous aurons la garantie écrite de l'obtention de subventions des gouvernements supérieurs. Pour ce faire, notre première priorité est la finalisation de la réfection des infrastructures du secteur Le Plateau, incluant les rues Coote et des Mélézes. Viennent ensuite la réfection des infrastructures d'égout et les autres projets déjà énoncés au budget précédent :

- ✓ Effectuer la réfection complète du poste de pompage principal du réseau d'eaux usées, élément essentiel à la levée du moratoire ;
- ✓ Finaliser l'entente pour l'acquisition de terrains éco-sensibles ;
- ✓ Finaliser l'aménagement du Parc des Roses au secteur Le Plateau ;
- ✓ Assurer la réfection de l'égout pluvial dans certaines rues ;
- ✓ Assurer la réfection du chemin du Sommet, si subventionné ;
- ✓ Assurer la réfection des étangs d'épuration des eaux usées ;
- ✓ Effectuer le rehaussement des bornes d'incendie et des purges.

6.3 INDICATIONS PRELIMINAIRES QUANT AU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2011

- ✓ Effectuer la réfection des réseaux du secteur Le Plateau ;
- ✓ Effectuer la réfection du poste de pompage principal ;
- ✓ Effectuer la réfection des étangs aérés ;
- ✓ Rehausser les bornes d'incendie et les purges.

CONCLUSION

Dans la confection du budget 2010, le conseil municipal a limité à l'essentiel les travaux d'immobilisations et les dépenses d'opération. Nous avons dû faire face à des remplacements de personnel, à l'engagement de contractuels, de conseillers juridiques et techniques pour répondre adéquatement à certains dossiers.

Toutefois, malgré cela, nous avons su demeurer à l'intérieur du budget. Nous avons dû, à maintes reprises, refuser les sollicitations d'organismes et nous nous en sommes tenus à l'essentiel.

Pour sa part, le budget 2011 vous sera présenté le 21 décembre prochain lors d'une séance spéciale du Conseil. Malgré le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation 2011-2012-2013, l'augmentation des quotes-parts de la MRC, de la Communauté métropolitaine de Québec, de la Sûreté du Québec, du Service des incendies, du déneigement, etc., nous sommes à tout mettre en œuvre pour produire un compte de taxes réaliste qui ne sera pas du même ordre de grandeur que ces trois dernières années.

Pour le futur, nous vous rappelons que seuls les projets d'immobilisations subventionnés et nécessaires seront mis de l'avant. Il nous faut lever le moratoire en place et permettre de construire de nouvelles résidences si l'on veut répartir différemment le fardeau fiscal.

Merci de votre attention.



Jean Laliberté, maire

ANNEXE

Liste des contrats de plus de 25,000 \$ et des contrats de 2 000 \$ et plus comportant des dépenses supérieures à 25 000 \$ au cours de l'exercice 2009

Artisans du paysage du Québec Inc.	42 224,48 \$
Boillard Renaud, en fidéicomis (acquisition des réseaux du DRAP)	246 527,42 \$
Centre de gestion de l'équipement roulant	70 295,31 \$
Clean Water Works Inc.	177 307,77 \$
Constructions Bé-Con Inc.	1 353 773,49 \$
Corporation nautique de Fossambault	43 294,27 \$
Déneigement Couture et Fils Enr.	26 761,20 \$
Denis L. Tremblay, arpenteur -géomètre	26 724,24 \$
Entreprises Antonio Barrette Inc.	179 609,38 \$
Équipements récréatifs Jambette Inc.	36 932,41 \$
Espaces verts René Drolet Enr.	44 426,79 \$
Excavation Marcel Vézina Inc.	55 459,19 \$
Excavations Lafontaine Inc.	763 090,26 \$
Gilles Rochette et Fils Inc.	716 054,29 \$
Groupe Cima+	241 657,95 \$
Groupe Ultima	59 596,00 \$
Heenan Blaikie Aubut	78 089,24 \$
Informatique Mercier Inc.	28 372,29 \$
Inspecc-Sol Inc.	27 315,78 \$
Jamo Entreprises Paysagistes	42 328,13 \$
Ministre des Finances (Sûreté du Québec)	231 559,01 \$
MRC de la Jacques-Cartier	103 319,82 \$
P.E. Pageau Inc.	78 956,07 \$
Paysages et Jardins B.G. Inc.	48 858,84 \$
Polnicky, Larry	26 170,60 \$
Raymond Robitaille Excavation Inc.	99 837,53 \$
Régie Régionale de gestion des Matières résiduelles de Portneuf	110 624,05 \$
Roche Ltée, Groupe -Conseils	298 358,58 \$
SSQ Vie, Assurance	31 379,42 \$
Transport L et R Martel Inc.	233 029,75 \$
Ville de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier	462 207,72 \$